

L'orgue du temple de Sommières

Jean-Paul Pasquet

À la grande surprise des visiteurs, et même parfois de Sommiérois, la ville de Sommières a la chance de posséder deux instruments de musique remarquables, l'un dans l'église, l'autre dans le temple. Ils sont propriété de la ville de Sommières. L'affectataire de l'orgue du temple est le conseil presbytéral de l'association culturelle de l'Église protestante unie de France (EPUF) en Sommiérois et villages.

L'orgue trône en haut de la tribune. Sa partie instrumentale a été inscrite au titre des Monuments historiques (MH) le 16 août 1989.

En 2008, l'Association des amis des orgues de Sommières a été créée pour venir au secours d'un patrimoine en péril. Le mot orgue(s) est au pluriel pour valider la réconciliation entre deux communautés qui se sont longtemps combattues ainsi que la double mission, commune aux deux instruments de musique, qui est d'accompagner la liturgie et d'offrir un répertoire musical spécifique.



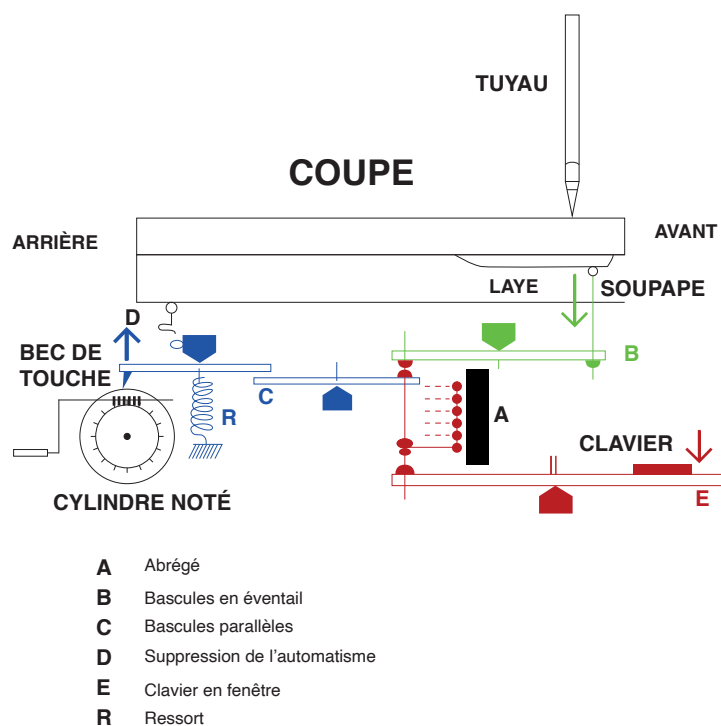
L'orgue du temple de Sommières

UN ORGUE REMARQUABLE

Le mécanisme du clavier (décrit pour l'orgue de l'église dans le bulletin n° 30 de Sommières et Son Histoire) se double d'un rarissime mécanisme à cylindres. Soient deux postes de commande, l'un est manuel, l'autre automatique.

L'orgue du temple appartient ainsi à la grande famille des instruments de la *musique* mécanique si bien représentée du côté du Rhin avec ses nombreux musées, ses festivals, sa littérature dédiée, ses animations de rue, ses foires ou salons, etc. Et sa musique ! Sa partie cylindre fonctionne à la manière d'un *orgue de barbarie*. La rotation d'un cylindre à *picots* commande le *vent* envoyé dans les tuyaux. On entend donc ce qui a été programmé sur le cylindre. Le cylindre est un support d'enregistrement.

Aujourd'hui de tels instruments sont particulièrement rares. Le classement au MH s'est intéressé à sa partie musicale. Il y a six cylindres *notés* qui sont en très bon état.

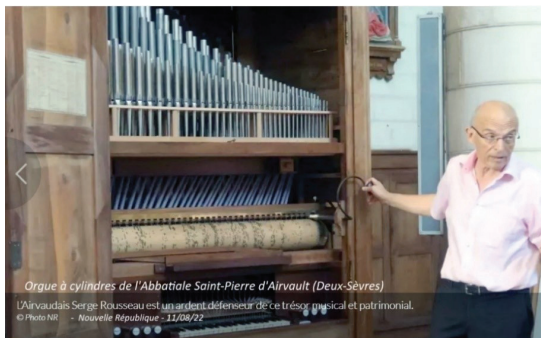


FONCTIONNEMENT DE L'ORGUE À CYLINDRES

Bien que l'intérieur soit dévasté par les vers, quelques descriptions archivées et une observation minutieuse des « entrailles » permettent de reconstituer l'architecture de l'orgue, très représentatif de la production à Mirecourt au milieu du XIX^e siècle. En bref :

- clavier 42 notes, pas de pédalier ;
- sommier pour 252 tuyaux ;
- Six jeux. Bourdon de 8', flûte de 8', prestant de 4', doublette de 2', nazard de 2'2/3 et clairon de 4' ;
- soufflerie manuelle composée d'un soufflet rectangulaire et d'un réservoir à plis compensé superposés ;
- mécanique à balancier.

Nous ne connaissons que quatre orgues de facture semblable, dont un de Lété à Airvault (magnifiquement restauré) et un à Moussay. Leur étude nous sera d'un grand secours quand il faudra reconstruire celui de Sommières.



Orgue de l'abbatiale Saint-Pierre d'Airvault



Orgue de l'église de Moussay



Orgue du temple de Sommières

La tonotechnie est l'art de noter les cylindres. Ce métier existe de nos jours et des professionnels savent encore restaurer des cylindres anciens (ainsi que d'autres supports utilisés dans la musique mécanique comme les disques et cartons perforés).

Le noteur traduira une partition en respectant les clés et les mesures, la tonalité, les notes. Mais, aussi, il exprimera toutes les nuances, l'harmonie, l'expression propre au chant en jouant sur la vitesse (accéléra-tions ou ralentissements), les silences – Ô combien nécessaires ! –, les effets sur les attaques des notes et leur tenue, les accents, les volumes sonores, etc.

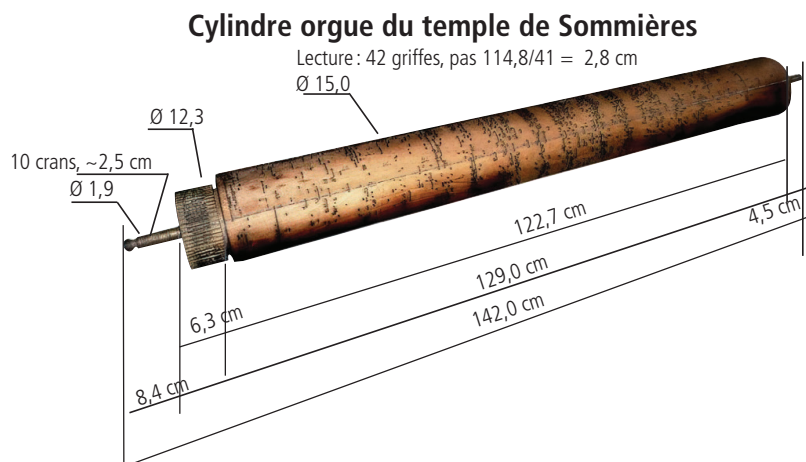
Pour écouter un chant le cylindre portant le chant choisi est chargé sur une glissière et calé à la position voulue, une sur dix (voir photos ci-contre). Le dispositif prévoit alors trois exécutants.

Un exécutant tourne la manivelle qui entraîne le cylindre. L'art du *tourneur* est de maîtriser la rotation du cylindre. Tourner est un art célébré dans le monde de l'orgue de rue (types orgues de barbarie, orgues de salon). La vitesse de lecture et surtout ses variations participent au ressenti, à l'émotion.

Un autre exécutant actionne la *pompe à main* qui envoie le vent sous pression vers le soufflet, tout le temps que dure le chant (aujourd'hui on le remplace par une soufflerie électrique).



Les cylindres (rouleaux)



Un troisième exécutant enfin, placé en façade, est préposé au choix du ou des *jeux* en actionnant un ou plusieurs *tirants*... au bon moment ! Le but est de modifier le *timbre* pour des effets de passage, souligner un refrain ou un final...)

ORIGINE DE L'ORGUE DU TEMPLE

Il fait partie des quelques orgues à cylindres qui existent encore en France. À notre connaissance, trois ou quatre sont en état de marche, un seul dans un temple.

Il aurait été construit vers 1840 par Nicolas Antoine Lété (facteur de Mirecourt, Vosges)¹. On sait que Lété livrait ses orgues fabriqués à Mirecourt dans toute la France, mais qu'en est-il de celui du temple de Sommières ?

« On dit à Sommières que cet orgue a été donné par le grand-père de Madame Causse dans les années 1820-1830 ».²

Guy Puech a effectué des recherches dans les plus anciennes archives dont nous disposons et n'a retrouvé que de maigres extraits dans les registres des Conseils Presbytéraux de 1867 à 1887 : « Le 23 février 1872, 20 francs ont été dépensés pour réparation et entretien de l'orgue. »

Séance du 2 avril 1873 : « [Il faut indemniser] M. Ulysse Dupont chantre adjoint [pour des] leçons de chant sacré qu'il

1 « (...) L'apogée de la facture vosgienne survint durant le deuxième tiers du XIX^e siècle, avec deux personnalités de premier plan, Jean-Nicolas Jeanpierre (...) et Nicolas-Antoine Lété (1793-1872), le plus important des organiers de Mirecourt, dont la plupart étaient de petits artisans spécialisés dans l'orgue à cylindre. Tous deux s'employèrent à faire évoluer l'orgue vosgien dans une direction plus romantique, voire symphonique chez Jeanpierre, avec un goût marqué pour l'innovation technique et esthétique. Tous deux travaillèrent dans le département de la Meurthe : Lété laissa de beaux instruments à Cirey-sur-Vezouze (1842, conservé à Eulmont) et à Flavigny-sur-Moselle (1847). Jeanpierre érigea son chef-d'œuvre à St-Jacques de Lunéville (1852) (...) ». (Wikipedia)

2 Relevé du 21 mars 1984 effectué par Jean VERNEY, membre correspondant des MH.

a données aux jeunes filles depuis le mois d'avril 1872 jusqu'au 1er janv 1873 ».

Séance du 20 janvier 1874 : « 20 francs pour la réparation annuelle de l'orgue ».

Reprenons...

- L'orgue n'aurait pas été donné mais acheté au conseil presbytéral vraisemblablement (quand et pour combien?) grâce à une souscription faite par les protestants de la « *localité* », pour être ensuite « *donné* » à une « *société* » (une chorale) qui venait de se créer.
- Cette *société* comportait une chorale protestante, de femmes, qui répétait avec l'aide de l'orgue³.
- La souscription a été ouverte sous la condition expresse que l'orgue redevienne la propriété du conseil presbytéral le jour ou « *la chorale cesse d'exister* ».
- Cette condition a dû être satisfaite puisque selon le rapport « *Aujourd'hui cette société a disparu* ».
- L'orgue serait alors redevenu, de droit, propriété du conseil presbytéral vers 1872-73.
- Une dépense d'entretien en 1874 nous laisse cependant penser qu'il était encore en état de fonctionner.

Après 1874, nous n'avons aucune trace écrite faisant allusion à l'orgue du temple. Est-il devenu inutile ? Est-il en panne ? De toute façon il est oublié. Son destin a été celui de tous les objets en bois, pianos et autres, relégués dans un coin de salle : les insectes xylophages ont entamé leur œuvre destructrice.

En 1906, la direction générale des Domaines a établi « un inven-

3 Le chant est généreusement pratiqué à cette époque. Fin XIX^e siècle on compte même deux chœurs d'hommes à Sommières, l'Orphéon (voir la chapelle latérale Sainte-Cécile de l'église ainsi que l'impasse Camille Randon à Sommières) et sa rivale laïque la Lyre.

taire descriptif et estimatif des biens de toute nature détenus par le conseil presbytéral de Sommières ».

On apprend qu'une trentaine d'années après l'arrêt de la chorale, l'orgue ne semble plus avoir grande valeur :

« Orgue à tuyaux et rouleaux de l'orgue Chap. 1^{er} Biens du conseil presbytéral suite n° 10 évalué ensemble d'un commun accord à : 15 »⁴.

Quant aux six cylindres, impossible de les dater. Mais sachant qu'ils ont été fabriqués pour cet orgue, on peut avancer qu'ils ont été achetés avec leur lecteur. On peut également être assuré que l'acheteur n'a pas choisi un orgue issu d'un « lieu de divertissement ». On s'attend à des psaumes...⁵

Il faut savoir qu'un cylindre est normalement *noté* en position et qu'il ne peut se lire que sur l'instrument où il a été conçu : « son lecteur ».

On voit que chacun des six cylindres *notés* a une capacité de dix chants, soit 60 chants disponibles pour être *joués* grâce à une mécanique complexe inopérante aujourd'hui.⁶

Comment peut sonner cet instrument ? En 2008, l'association a enquêté auprès de la population âgée de Sommières. Personne n'avait le souvenir d'avoir entendu l'instrument, ni d'avoir connu un ancêtre qui l'aurait entendu.

L'orgue serait donc muet depuis au moins le début du siècle dernier !

On se prend à rêver : quels chants renferment ces cylindres ? Y a-t-on enregistré des psaumes (nous sommes dans un temple) ? N'aurait-on pas là des témoignages précieux sur la musique ré-

4 15 ? La partie effacée correspondrait à la place d'un F. 15 F => 61 € ! En comparaison, la cloche millésime 1854 a été estimée à 100 F.

5 Oui, mais. Les noteurs travaillaient sur commande. Leurs clients leur fournissaient des partitions et l'ensemble ne couvrait que rarement les capacités des cylindres. Les noteurs s'empressaient alors de combler les vides avec des musiques inattendues, à la mode, comme des extraits d'opéra ou des chants populaires !

6 Le manque récurant d'organistes a encouragé l'invention « d'instruments automatiques ».

formée du milieu du XIX^e siècle (dont on sait peu de chose de l'interprétation, de l'harmonie, de l'orchestration, des voix, etc.). La question intéresse les musicologues, les historiens, les archéologues, les protestants, etc.

Notre impatience à entendre les chants enregistrés nous incitera à tenter un besogneux déchiffrage !

POURQUOI MANQUE-T-IL DES TUYAUX ?

Depuis l'abandon présumé de l'orgue, quatre-vingts ans ont passé, nous sommes dans les années 1955-1958. Jean Verney⁷ témoigne dans sa lettre manuscrite envoyée le 14 mars 2011 au correspondant du *Midi Libre* : « À cette époque (...) 1955/58 (...) le tuyau manquant [de la façade] était abîmé et remisé sur le sommier. (...) quelques tuyaux de bois mais déjà plus aucun tuyau d'étain. »

Il se plaint au passage des récentes restrictions budgétaires et joint quatre photos, qu'il avait prises et transmises à la même époque, au membre rapporteur de la région auprès des Monuments historiques : « La façade avait quelque allure. Je crois que le tuyau manquant dans la tourelle était abîmé et remisé sur le sommier. »

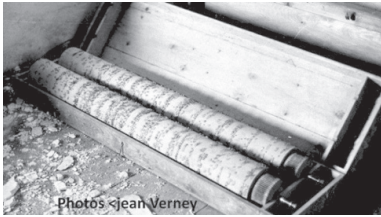
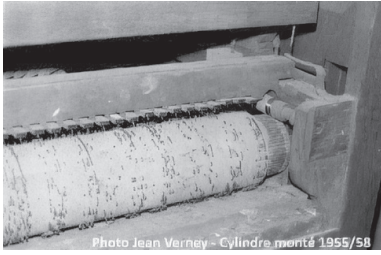
Aujourd'hui, il ne reste que les tuyaux de montre (en façade) et des restes écrasés sous le buffet.

Sur une photo (page suivante) nous voyons un cylindre en place dans l'orgue, figé dans son éternité (le cylindre 4).

La photo suivante montre dans quel état d'abandon se trouvaient les cylindres, dans les coffres ouverts, épars au sol de la tribune au milieu de gravats de plâtre.



7 Jean Verney a présidé la Commission de Musique et Chant, en Cévennes, Languedoc et Roussillon. Il a publié en 1984 un rapport d'expertise sur l'orgue du temple en qualité de membre correspondant des Monuments Historiques.



Dans son rapport d'expertise du 25 avril 1984, Jean Verney précise : « L'orgue a été vidé de sa tuyauterie aux environs des années 1953/54. Il reste 17 tuyaux de façade en étain (...) plus deux autres tuyaux de façade en très mauvais état et allongés à l'intérieur du buffet. Quelques tuyaux en bois (...) encore à leur place, (...) les autres gisent sans souffle, à même le sol, pieusement rassemblés. (...) Les 6 cylindres de bois notés paraissent en excellent état (...) En résumé, orgue attachant, dont il reste bien peu de matériel sonore, mais dont l'intérêt réside dans sa conception d'orgue traditionnel d'accompagnement et orgue commandé mécaniquement, suivant la description de Don Bedos (...) Cet orgue est sûrement un des rares spécimens encore là, peut-être même une pièce rare, unique témoin d'une époque, où l'organier était aussi un peu horloger. »

Notre association a enquêté sur la disparition des tuyaux.

Un inventaire de l'Église réformée du Gard nous a interpellés. Il est non daté mais certainement postérieur au rapport Verney :

Le bon état des cylindres y est confirmé : « le n°4 est actuellement dans l'orgue (...) empoussiéré (...) Ces 6 cylindres sont en excellent état de conservation ».

« Toute la tuyauterie a été emportée, à la façade et quelques tuyaux de bois près, par (...) au nom de Benjamin Vallotton⁸, à qui la paroisse a donné la tuyauterie. (...) 2 tuyaux traînent sur le sommier ».

Son fils Pierre Vallotton⁹, facteur d'orgue de talent, a été pasteur à

8 Benjamin Vallotton (1877-1962) un Suisse fils de pasteur, écrivain et personnage influent dans le Midi de la France où il s'est retiré. Bien qu'en temps de guerre, il récolte des dons et un temple est construit à Sanary-sur-Mer en 1942.

9 Pierre Vallotton (1917-2015), pasteur à Reims (1943-1947), pasteur à Combas dans le Gard (1947-54), pasteur encore à Reims (1971-1977). Facteur d'orgue, on lui doit celui de Saint-Dié et celui du temple de Reims. Fondateur de la Fédération Francophone des Amis de l'Orgue.



« Grande date que celle de 1970 [...] grâce à la générosité [...] et aux dons de beaucoup, un orgue de cinq jeux voit le jour [à Sanary-sur-Mer] »

Combas dans le Gard de 1947 à 1954 où il s'est lié d'amitié avec... Jean Verney de Nîmes (grand serviteur du monde de l'orgue).

On lui doit entre autres l'agrandissement de l'orgue du temple de Reims vers 1970-1976.

À Sommières nous avons vu que l'orgue du temple, muet depuis 1874, était oublié, peu à peu rongé par les vers. On le gardera cependant en tribune pour la belle allure de son buffet.

Dans les années 1950, la paroisse donne (il n'y a pas eu pillage!) les tuyaux en étain qui n'avaient plus d'utilité (sauf ceux qui font illusion en façade). Peut-être ont-ils été réemployés vers 1970 à Sanary-sur-mer ou à Reims ou ailleurs...

Dans le secteur culturel, valoriser le patrimoine prend un sens différent selon que l'on souhaite être fidèle à l'original (l'éthique contemporaine) ou bien que l'on veuille améliorer l'existant. Les facteurs d'orgue d'autrefois, « seuls maîtres à bord », n'hésitaient pas à transférer des pièces d'un instrument à l'autre selon les nécessités du moment.

L'ÉTRANGE DISPARITION DES 6 CYLINDRES EN 2002

Curieusement, la question s'est bien posée cette année-là !

Un devis¹⁰ avait été établi le 4 octobre 1989 par deux artisans qui avaient une bonne connaissance des orgues de Sommières : Laurent Plet (facteur d'orgue à Macey dans l'Aube) et Rémy Royer (restaurateur d'orgue à cylindre à Paris).

Le devis prévoyait « un traitement de conservation des cylindres et l'entreposage de ceux-ci en l'atelier de Rémy Royer » pour libérer le CART de ce dépôt.

Les cylindres étaient donc entreposés au CART en 1989. Il est vrai que pendant longtemps, après le don de Madame Lombard, le temple et le CART ne faisaient qu'un, il y avait des réunions, des rencontres musicales, des concerts qui bénéficiaient de la bonne acoustique du temple.

Les notes prises à l'époque nous permettent de suivre la destinée nos cylindre.

Selon le devis, ils sont, en 1989, « mis à l'abri » à Paris du risque de crues du Vidourle.

« 13 ans après », un esprit curieux, et avisé, se préoccupe des cylindres absents et il appelle Rémy Royer le 12 décembre 2002. Première surprise : celui-ci habite en réalité dans le Val-d'Oise, dans la région parisienne.

Second contact, un mois après. Le facteur dit avoir cessé son activité et les cylindres sont ... chez sa mère en Normandie !

Troisième contact le 28 août 2004. La maman est décédée, et la maison en Normandie vendue ! Mais, les cylindres sont rangés au rez-de-chaussée d'un pavillon de Pontoise, que Rémy Royer vient d'acheter.

Branlebas de combat à Sommières. Le petit neveu de Charles Codou qui enseigne à Pontoise propose de rapatrier les cylindres. Une

10 Devis accepté le 25 octobre 1989 par M. Aubry, technicien-Conseil aux Monuments Historiques.

fourgonnette est louée pour un montant de 892 € et le précieux chargement est déposé dans le temple de Sommières le 28 janvier 2008.

Y AURAIT-IL D'AUTRES CYLINDRES ?

Parce qu'un bruit courait : « Il y en avait plus de six ! »

Le 31 mai 2019, coup de tonnerre. Fabienne Hardy du service Patrimoine reçoit un SMS de Madame Royer : « J'ai retrouvé 8 rouleaux de l'orgue de Sommières dans un placard électrique ». Son mari venait de décéder, le pavillon était vendu et elle devait le vider en urgence.

Nous étions repartis dans une rocambolesque aventure.

Les descriptions de Mme Royer et deux photos nous ont montré des cylindres de même facture. Pour ce qui est des dimensions : « ça correspond », nous a-t-elle répondu.

La nouvelle était énorme. Rendez-vous est pris et direction Pontoise.

Le 22 août 2021, Josette et Jean-Paul Pasquet se retrouvent devant des rayonnages et une vingtaine de cylindres. De différentes tailles... ne correspondant nullement à ce que nous espérions !

Tout emporter aurait rendu service à madame Royer mais il n'était pas question de s'approprier un patrimoine qui ne nous appartenait pas. Retour à vide à Sommières.

Nous nous sommes ensuite préoccupés de trouver une manufacture d'orgue susceptible de conserver et préserver ce stock. Puis si possible retrouver les orgues-proprétaires.

Finalement, la réponse positive de Laurent Plet¹¹ nous réconforta. Ce patrimoine était sauvé.

À l'occasion de notre courte visite dans l'ate-



11 Son rapport sur l'orgue du temple de Sommières en 1991. Expert passionné, il a créé son entreprise de facture d'orgue vers 1985 à Macey puis à Troyes. Son fils Pierre-Adrien, entouré d'une solide équipe, poursuit son œuvre avec la même philosophie, le même savoir-faire.



Les cylindres : dans l'atelier Royer et au temple de Sommières

lier de Rémy Royer, nous avons constaté que tous les cylindres, bien que de différentes tailles, étaient fabriqués autour de pièces identiques, standardisées, à savoir l'axe en laiton avec ses 10 gorges marquant 10 positions et la roue dentelée en bois dur destinée à être mue par une vis sans fin pour faire tourner le cylindre.

CLASSEMENT ET PRÉSERVATION

1986. Inscription

« L'orgue a été inscrit sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés parmi les Monuments Historiques : arrêté d'inscription du 16 septembre 1986. »

1987. Dernier inventaire des orgues en Languedoc-Roussillon

Nous y trouvons une bonne description de l'orgue du temple de l'Église Réformée de France (dénomination jusqu'en 2012). L'accent est mis sur sa particularité qui est d'être à double commande : à clavier (42 notes) et à cylindres.

« Un Positif de 6 jeux édifié en tribune au-dessus de la chaire »
(...) L'instrument n'a pas été retouché depuis sa construction, malheureusement la presque totalité de sa tuyauterie a disparu. »

Cet inventaire a le mérite de rappeler que l'orgue du temple est un instrument de musique remarquable, mais qu'en même temps il est menacé de disparaître faute de soins. En soulignant la bonne conservation des six cylindres qui l'accompagnent.

Une mesure juridique de protection¹² est en route ... dans l'attente d'une restauration.

1989. Le rapport Aubry¹³

Il reprend en détail les arguments pour un traitement d'urgence. « À l'état d'abandon depuis de nombreuses années et pillé d'une grande partie de sa tuyauterie (...) présente néanmoins un très grand intérêt au point de vue de l'histoire de la musique. (...) Probablement les seuls enregistrements de cantiques de l'Église Réformée du milieu du XIX^e siècle. »

1990. Classement

L'affaire est suivie à la préfecture¹⁴ qui confirme « le classement monument historique par arrêté du 16 août 1989 » et insiste sur les dégradations en cours en citant le rapport Aubry de 1989 et le devis établi par Laurent Plet et Rémy Boyer s'élevant à 16 708,37 Francs.

La préfecture propose l'apport de 50% de cette dépense au titre de l'entretien. Dans leur proposition, les deux facteurs d'orgues précisent: « Ce devis de conservation comprend le nettoyage et le traitement au Xylophène de l'instrument, le rassemblement des pièces dans l'instrument, ainsi que le traitement de conservation des cylindres et l'entreposage de ceux-ci en l'atelier de Remy Royer pour libérer le CART de Sommières de ce dépôt. Fait à Paris le: 4 octobre 1989 ».

12 Direction Régionale du Languedoc-Roussillon au ministère de la Culture (Pierre Costès).

13 Technicien-Conseil près la Commission Supérieure des Monuments Historiques.

14 Direction Régionale des Affaires Culturelles à la Conservation Régionale des Monuments Historiques (A. Pons).

1991. Le rapport Laurent Plet, facteur d'orgue

Les travaux de préservation ont été effectués le 9 novembre 1990 conjointement avec Rémi Royer. Le rapport fait une description précise de l'instrument préservé, photos à l'appui et il conclut : « Ce petit orgue à cylindre présente un intérêt certain pour toute la communauté protestante française. Restauré, il sera le seul témoin de la façon dont les huguenots du début du XIX^e siècle chantaient les psaumes. À ce titre, sa restauration devrait intéresser l'ensemble du protestantisme français et il devrait être possible au CART de Sommières d'émettre une souscription auprès de l'ensemble des paroisses de l'Église réformée de France et de demander l'aide du conseil national de cette même église ».

RÉHABILITATION DU TEMPLE ET DE SON ORGUE

Le déchiffrage des cylindres

Quel genre de chants ont été notés sur ces cylindres ?

Sans avoir de « lecteur » un déchiffrage est un exercice long et méticuleux. Incertain. Il consiste à tâtonner pour suivre le chemin inverse de celui qu'a suivi le noteur il y a 180 ans.

Nous avons tenté notre chance sur quelques chants du cylindre 1, dont le chant 4. Un fichier audio a été présenté à l'issue de l'AG des « Amis des Orgues » le 17 juillet 2021.

Le chant 4 du cylindre 1 (ch.4–cyl.1) a été reconnu comme étant le psaume 23.

À la grande satisfaction des présents car cela conforte le bien-fondé de vouloir restaurer l'orgue du temple.



Michel Chapuis à gauche, Gauthier Willm (Les Amis de l'Orgue du temple d'Anduze) à droite, devant les cylindres.

*Michel Chapuis*¹⁵.

L'association a reçu en 2010 l'éminent organiste qui a tenu, malgré un âge avancé, à monter sur la tribune pour ausculter « son » orgue... qu'il connaissait déjà de longue date. « Il reste quelques tuyaux intéressants. »

Michel Chapuis a toujours lutté lors des restaurations d'orgues pour que soient préservés ou ressuscités les particularismes harmoniques et mécaniques de l'instrument.

LES AMIS DES ORGUES DE SOMMIÈRES

Une association parmi les quelque 800 existantes en France pour un parc de dix mille orgues. Elle s'emploie à réveiller le souvenir d'un patrimoine qui attend sa résurrection.

Qu'ils soient simples curieux ou connaisseurs, les visiteurs sont attirés par la singularité instrumentale de l'orgue. De temps en

15 Michel Chapuis (1930-2017). Célèbre organiste, brillant musicologue et grand pédagogue. A participé aux inventaires des orgues en Languedoc-Roussillon. En 2010, il était membre rapporteur de la Commission supérieure des Monuments historiques depuis 1967, et titulaire de l'orgue historique de la chapelle royale du château de Versailles depuis 1995.



Stage d'orgue en 2016 (Lamourié)

temps des artistes donnent des concerts (très bonne acoustique du temple lui-même) en soutien à une restauration largement souhaitée. Merci à eux.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DE SAUVEGARDE

Début 2024, la toiture du temple nécessitant une importante réfection, l'accès au bâtiment est interdit au public. Dans l'urgence une association de sauvegarde (l'ASTS) vient d'être créée pour [...] contribuer à la restauration du temple de Sommières, sa conservation, et la protection de son orgue.

Une convention entre l'association et la commune de Sommières a été adoptée en conseil municipal le 27 juin 2023. Avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, les Sommiérois sauront exprimer leur intérêt pour ce beau projet.



En 2018, comme chaque année, pour les Journées du Patrimoine.

L'orgue du temple attirera toujours un tourisme de spécialistes de la musique mécanique et... beaucoup de curiosité. Il mérite mieux encore. Dès les travaux terminés, notre vœu est qu'il soit naturellement installé dans une triple fonction : témoigner d'une musique enregistrée il y a environ 180 ans et peu connue ; satisfaire sa double vocation qui le place au service de la liturgie et de la culture ; enfin, marquer le lieu comme un centre de culture musicale à Sommières (l'acoustique y est très bonne).

REMERCIEMENTS...

...à Gilles Hubert-Boltz et Guy Puech qui ont corrigé l'article.

BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales de Sommières.

Archives départementales du Gard.

Registres paroissiaux.

Archives des églises réformées.

Revue *Orgue En France* (OEF).

Revue *L'orgue francophone*, Editions de la Fédération française des amis de l'orgue (FFAO).

Revue *Amis des instruments et de la musique mécanique* (AIMM).

BEDOS DE CELLES François, *L'art du facteur d'orgues*, Paris 1766-1778, rééd. Slatkine reprints, 2004.

ENGRAMELLE Joseph, *La tonotechnie ou l'art de noter les cylindres*, Paris, Delaguette, 1775.

HAMEL Marie-Pierre, *Nouveau manuel complet du facteur d'orgues*, Paris, Librairie encyclopédique de Roret, 1849.

MEIGNIEN Jean-Marie, *Un Mercuretien injustement méconnu, A. Lété (1793-1872), facteur d'orgues du Roi*, Nancy, 1992

MEIGNIEN Jean-Marie, *Étude sur la restauration des orgues à cylindres*, Paris, 1987